DOCUMENT D'INFORMATION

DÉFINITION DU DOMAINE

ÉDUCATION ÉCONOMIQUE

VERSION RÉVISÉE

Décembre 1986

Québec

88-01369/

DÉFINITION DU DOMAINE

Éducation économique

Version révisée

Direction générale des programmes
Direction de la formation générale

c Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1987

ISBN 2-550-13594-6

Dépôt légal - premier trimestre 1987

TABLE DES MATIÈRES

Pages

PRÉSENTATION 1

LA DÉMARCHE DE LA DÉFINITION DU DOMAINE 3

LES PRINCIPES À RESPECTER EN ÉVALUATION 5

LES ENSEMBLES REPRÉSENTATIFS DU PROGRAMME 7

Les connaissances 7
Les habiletés intellectuelles 11

TABLEAU-SYNTHÈSE DES DIMENSIONS 15

JUSTIFICATION ET IMPORTANCE RELATIVE DES DIMENSIONS 17

Justification des dimensions 17
Importance relative des dimensions 18

PRÉSENTATION

La présente définition du domaine annonce les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études d'Éducation économique (16-3661). Elle présente une vision globale du programme, une synthèse qui permet, par exemple, de répondre à la question: quels sont les objets d'évaluation à retenir pour un élève qui a complété son apprentissage en Éducation économique? La définition du domaine vise à assurer la congruence entre le programme d'études et tout instrument de mesure devant servir à une évaluation sommative.

En raison de la dimension synthétique qu'elle propose, une définition du domaine ne peut que contribuer à consolider la compréhension qu'ont déjà les enseignant(e)s du programme et favoriser ainsi une didactique mieux éclairée.

Ce document s'adresse donc à tous les agents d'éducation devant participer à l'évaluation de la compétence des élèves en Éducation économique, une fois l'ensemble des apprentissages prescrits terminés.

Nous profitons de cette présentation pour remercier toutes les personnes qui ont prêté leur concours à la définition du domaine du programme d'études d'Éducation économique.

Le présent document d'information remplace celui intitulé **Évaluation sommative en Éducation économique - Définition du domaine (16-3661-06)** et publié en décembre 1985.

LA DÉMARCHE DE LA DÉFINITION DU DOMAINE

Définir le domaine d'un programme d'études, établir le rationnel qui sous-tend une épreuve d'évaluation sommative suppose une démarche dont les principales étapes sont les suivantes:

1) **Énumérer les principes à respecter en évaluation.** Ils découlent des principes directeurs, des objectifs de formation du programme et de la démarche d'apprentissage propre à la discipline.

2) **Identifier et décrire les ensembles représentatifs du programme.** Ces derniers sont liés aux connaissances et aux diverses habiletés et servent de base pour évaluer la compétence de l'élève. Les habiletés retenues sont traduites par des tâches ou des comportements observables.

3) **Regrouper les ensembles représentatifs (les connaissances et les habiletés) à l'aide d'un tableau-synthèse.** Ces regroupements s'appellent dimensions ou objets d'évaluation.

4) **Justifier les dimensions et établir leur importance relative.**

LES PRINCIPES À RESPECTER EN ÉVALUATION

Les principes à respecter en évaluation découlent d'un ensemble d'éléments du programme d'études d'Éducation économique dont les buts, les objectifs de formation, les orientations générales, la démarche disciplinaire et particulièrement des principes directeurs.

1) Une situation évaluative contient obligatoirement un phénomène, une organisation, une activité, un agent ou une réalité économiques appartenant le plus souvent au contexte de la société québécoise ou canadienne.

2) Une situation évaluative contient obligatoirement la mesure d'au moins une des trois habiletés intellectuelles suivantes: la description, l'analyse ou la résolution de problème. Les habiletés techniques comme le repérage d'informations ou la lecture littérale sont considérées comme des préalables aux habiletés intellectuelles.

3) Une situation évaluative amène l'élève à devoir considérer le plus souvent possible des liens d'interdépendance entre les éléments les plus signifiants de l'organisation économique d'une société.

4) Une évaluation sommative contient le plus souvent possible une tâche de la démarche disciplinaire à réaliser, à partir d'un cas concret fourni par des textes, des tableaux ou des schémas.

LES ENSEMBLES REPRÉSENTATIFS DU PROGRAMME

Les connaissances

Cette deuxième partie du document regroupe les éléments du programme sur lesquels on compte juger de la compétence de l'élève. L'étude du programme a permis à l'élève d'approfondir les principaux concepts économiques considérés principalement dans le contexte des sociétés québécoise et canadienne. Aux fins d'apprentissage, ces objets de connaissance ont été regroupés en modules et unités. Cependant, l'évaluation sommative en fin de programme commande souvent de nouveaux regroupements, lesquels, dans certains cas dépassant le cadre du module, favorisent la mesure de la capacité de l'élève à faire des synthèses ou pour le moins à analyser les interdépendances existant entre certains éléments de divers modules.

Les réalités économiques ou les objets de connaissance du programme d'études d'Éducation économique sont considérés principalement en fonction de quelques grands concepts économiques dont la définition apparaît à la suite des regroupements de connaissances suivants:

- Fondements de l'organisation d'une économie mixte:
  - rareté/choix
  - économie de marché (fixation des prix et des salaires)
  - économie collectiviste

- Production:
  - l'entreprise:
    - . financement (rôle des institutions de dépôt et de crédit)
    - . types d'entreprises (taille et forme de propriété)
    - . fonctionnement

- les ressources humaines: . population active (phénomène du chômage)
  . syndiqué(e)s/non-syndiqué(e)s

- Consommation:
  - le crédit: . rôle des institutions de dépôt et de crédit
    . utilisation
    . endettement

  - l'affectation du revenu: . dépenses
    . épargne
    . rôle des institutions de dépôt et de crédit

- Rôle de l'État:
  - utilisation des revenus de l'État:
    . vers les entreprises
    . vers les individus

  - l'État législateur: . travail
    . consommation

  - l'État stabilisateur de l'économie:
    . politiques monétaires
    . politiques fiscales

- Relations économiques internationales:
  - les fondements: . spécialisation
    . taux de change

  - les pays en voie de développement:
    . réservoir de matières premières
    . réservoir de main-d'oeuvre
    . aide

Définitions

- **Phénomène économique**

  Résultat de l'action combinée de facteurs humains et matériels, relatifs à l'économique, observable selon des rythmes ou des cycles déterminés. Le phénomène économique réfère plutôt à la signification qu'à la définition des éléments de l'économique.

  Exemples: la rareté, l'inflation, l'endettement, la consommation, la fixation des prix.

- **Organisation économique**

  Entité structurée et dynamique dont le but premier est d'offrir des biens et/ou services.

  Exemples: une banque, une caisse populaire, un syndicat, une entreprise.

- **Réalité économique**

  Portrait circonstancié (temps et espace) d'une conjugaison de facteurs conjoncturels et structurels.

  Exemples: le chômage au Québec en 1978 ou l'inflation au Canada en 1982.

- **Activité économique**

  Action ou ensemble d'actions qui concernent la production, la distribution ou la consommation d'un bien ou d'un service individuel ou collectif.

  Exemples: l'épargne, le crédit, l'utilisation des revenus de l'État.

- **Agent économique**

  Personne, groupe de personnes ou organisation économique qui s'adonne à l'économique ou à des activités économiques.

  Exemples: travailleurs, consommateurs, syndicats, entreprises, gouvernements.

Les éléments de contenu ainsi regroupés représentent les principaux objets de connaissance qui seront évalués dans le cadre de l'évaluation des habiletés intellectuelles, c'est-à-dire du savoir-faire économique. Lors d'une épreuve-synthèse réalisée en fin de programme, notre intention première est d'évaluer le savoir-faire économique de l'élève, toutefois, ce dernier ne pourra réaliser avec succès les tâches demandées que s'il connaît les concepts de base en économique, les phénomènes, les agents, les activités et les organisations économiques, et maîtrise les habiletés techniques.

D'autres éléments du programme d'études, principalement les objectifs de formation se rapportant au savoir-être, c'est-à-dire ceux qui concernent le développement des attitudes de l'élève, ne sont pas considérés dans la présente définition du domaine puisque, pour l'instant, on n'envisage pas vérifier l'atteinte de ces objectifs avec les instruments de mesure habituellement reconnus et utilisés.

Les habiletés intellectuelles

Tout comme les éléments du contenu notionnel, les habiletés intellectuelles prescrites ou suggérées par le programme nécessitent un nouveau regroupement qui, cette fois, est encore plus synthétique. En effet, les nombreuses actions dictées par les objectifs terminaux et intermédiaires ajoutées à celles commandées par les principes directeurs, les objectifs de formation, la démarche disciplinaire et les buts du programme, nous amènent à prescrire, aux fins d'évaluation sommative, trois habiletés-synthèses qui sont la capacité de l'élève à **décrire**, à **analyser** et à **résoudre un problème**. Ces trois habiletés exigent une transposition en tâches plus faciles à circonscrire et plus simples à observer. Conséquemment, ces verbes-synthèses se traduisent dans des comportements observables s'adaptant aux caractéristiques de l'économique.

Le programme d'Éducation économique prescrit six (6) objectifs de formation dont quatre (4) insistent particulièrement sur les habiletés liées à l'analyse économique et au jugement critique (résolution de problèmes socio-économiques actuels). En conséquence, l'évaluation sommative portera davantage sur la capacité de l'élève à expliquer les principaux éléments de l'organisation économique d'une société et leurs multiples interactions et ce, par le biais de cas concrets présentés par des documents, des tableaux ou des schémas faciles à lire ou à décoder.

DÉCRIRE

Décrire: le plus souvent à partir d'un cas concret, énumérer les composantes d'un phénomène ou d'une organisation économique. Cette habileté peut se traduire en éducation économique par les comportements observables suivants:

A - caractériser un phénomène, une activité, un agent ou une organisation économique en qualifiant ou en définissant ses éléments constitutifs;

B - définir le rôle ou le(s) but(s) d'une organisation économique.

ANALYSER

Analyser: le plus souvent à partir d'un cas concret, décomposer un phénomène, une activité, un agent, une organisation économique ou une réalité économique en ses éléments constitutifs afin d'en faire ressortir le type de rapport. En éducation économique, les principaux rapports considérés sont les suivants: causalité, similitude, distinction, interdépendance ou qualité (aspects positifs ou négatifs d'un élément). Cette habileté se traduit en éducation économique par les comportements observables suivants:

A - établir des rapports d'interdépendance entre les composantes d'une réalité économique;

B - préciser les causes ou les conséquences d'un phénomène, d'une activité, d'une organisation ou d'une réalité économique;

C - préciser les raisons ou les effets des moyens d'action d'un ou plusieurs agents économiques;

D - dégager les similitudes et/ou les différences entre des phénomènes, des activités, des agents, des organisations ou des réalités économiques;

E - dégager les avantages et/ou les inconvénients d'un phénomène, d'une activité, d'une organisation ou d'une réalité économique.

RÉSOUDRE UN PROBLÈME

Résoudre un problème: à une situation économique qui nécessite une décision ou qui fait problème, proposer une ou plusieurs solutions possibles. Cette habileté se traduit en éducation économique par les comportements observables suivants:

A - donner la solution à une situation économique en fonction de critères suggérés ou choisis;

B - préciser les critères qui ont servi à prendre une décision.

TABLEAU-SYNTHÈSE DES DIMENSIONS

Connaissant la signification et les limites des principaux éléments de la présente définition du domaine, soit celles des trois habiletés-synthèses (décrire, analyser et résoudre un problème) et des cinq (5) principaux concepts intégrateurs (phénomène, organisation, réalité, activité et agent économique), il s'agit maintenant, à l'aide d'un tableau à deux entrées, de créer de nouvelles associations, c'est-à-dire de joindre un élément de connaissance à une ou plusieurs habiletés distinctes. Ces nouvelles associations sont appelées DIMENSIONS. Dans le tableau qui suit, on en compte vingt (20) qui se répartissent selon les habiletés (axe horizontal) et selon des éléments de l'économique (axe vertical).

TABLEAU-SYNTHÈSE DES DIMENSIONS

CONNAISSANCES / HABILETÉS	ÉDUCATION ÉCONOMIQUE							
	15% FONDEMENTS DE L'ORGANISATION D'UNE ÉCONOMIE MIXTE	PRODUCTION 30%		CONSOMMATION 25%		20% RÔLE DE L'ÉTAT	10% RELATIONS ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES
		RESSOURCES HUMAINES	ENTREPRISE	AFFECTATION DU REVENU	CRÉDIT		
DÉCRIRE 30%	1) – rareté – fixation des prix et des salaires: économie de marché et économie collectiviste	4) – population active – syndicalisme	6) – financement – types d'entreprises – fonctionnement			14) – utilisation des revenus de l'État 15) – l'État législateur	18) – pays en voie de développement/ pays industrialisés
ANALYSER 40%	2) – rareté – fixation des prix et des salaires: économie de marché et économie collectiviste	5) – population active – syndicalisme	7) – financement – types d'entreprises – fonctionnement	10) – dépenses – épargne – institutions financières	12) – utilisation – endettement – institutions financières	16) – l'État stabilisateur	19) – fondements
		8) ressources humaines/entreprise					
RÉSOUDRE UN PROBLÈME 30%	3) – rareté – fixation des prix et des salaires: économie de marché et économie collectiviste		9) – financement – types d'entreprises – fonctionnement	11) – dépenses – épargne – institutions financières	13) – utilisation – endettement – institutions financières	17) – l'État stabilisateur	20) – fondements

JUSTIFICATION ET IMPORTANCE RELATIVE DES DIMENSIONS

A) Justification des dimensions

Le tableau-synthèse présente vingt (20) dimensions qui se répartissent selon les trois habiletés-synthèses et selon les éléments intégrateurs des connaissances. Ainsi, on trouve sur l'axe horizontal du tableau trois classes de dimensions. Pour justifier la jonction de tel type de connaissance avec telle habileté, la méthode la plus simple et la plus claire consiste à regrouper les dimensions par classes, lesquelles ont été établies en fonction des trois habiletés intellectuelles retenues dans la présente définition du domaine.

La première classe regroupe six (6) dimensions découlant de l'habileté à DÉCRIRE, la seconde, huit (8) dimensions se rapportant à l'habileté à ANALYSER, alors que la troisième classe contient six (6) dimensions découlant de l'habileté à RÉSOUDRE UN PROBLÈME.

En éducation économique, tant en évaluation sommative qu'en apprentissage, les objets de connaissance se répartissent en phénomènes, en organisations, en activités, en agents ou en réalités économiques; ils se prêtent tous de façon à peu près équivalente soit à la description, soit à l'analyse, soit à la résolution de problème. C'est pourquoi nous retrouvons dans chacune des trois classes l'un ou l'autre de ces principaux éléments de l'organisation économique d'une société.

B) **Importance relative des dimensions**

C'est également par classes que nous accordons une importance relative aux dimensions. À l'examen de toutes les tâches prescrites par les objectifs terminaux et intermédiaires du programme, selon leur fréquence et dans le cadre de la démarche disciplinaire, nous attribuons en pourcentage une importance de:

30% à la classe des dimensions se rapportant à l'habileté à **DÉCRIRE**

40% à la classe des dimensions se rapportant à l'habileté à **ANALYSER**

30% à la classe des dimensions se rapportant à l'habileté à **RÉSOUDRE UN PROBLÈME**

Dans l'axe vertical du tableau-synthèse, c'est-à-dire celui des connaissances regroupées selon quelques grands thèmes du programme, les dimensions affichent une autre importance relative. Cette fois, le nombre d'objectifs consacrés à chacun des thèmes et les propositions du guide pédagogique relatives à l'emploi du temps d'apprentissage constituent les éléments qui ont déterminé le choix suivant:

15% à la classe des dimensions se rapportant aux **Fondements de l'organisation d'une économie mixte**

30% à la classe des dimensions de rapportant à la **Production**

25% à la classe des dimensions se rapportant à la **Consommation**

20% à la classe des dimensions se rapportant au **Rôle de l'État**

10% à la classe des dimensions se rapportant aux **Relations économiques internationales**

Il faut noter que le partage des informations ou éléments de réponse qu'on veut recueillir lors d'une épreuve à caractère sommatif réalisée en fin de programme tiendra compte de l'importance relative des dimensions regroupées par classe, telles que considérées ci-dessus.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

16-3661-06
8687-799